Rôles et compétences PEC –MAO-IVMC

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6

Compétences		**Ressources mobilisées**	**Transferts**
Rôle d'expert·e : Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination	En établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients/clients/ proches (Ab6) ;		
	En adoptant une attitude empathique, bienveillante et non jugeante (Ab6) ;		
	En respectant la dignité de la personne et les principes éthiques de la profession (Ab1 et Ab3) ;		
	En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3)		
	En soutenant l'autogestion de la maladie et des traitements des personnes (Ab3)		

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☒ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☒ Bb4

Compétences		**Ressources mobilisées**	**Transferts**
Rôle de communicateur Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient·es/ client·es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.	En considérant les patient·es/client·es comme des partenaires (Bb1) ;		
	En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4) ;		
	En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4) ;		

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☐ Cb1 ☒ Cb2 ☒ Cb3 ☐ Cb4

Compétences		**Ressources mobilisées**	**Transferts**
Collaratrice.teur : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.	En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (Cb3)		
	En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2)		
	En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3).		

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☐ Eb4

Compétences		**Ressources mobilisées**	**Transferts**
Promotrice.teur de la santé : Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patient·s/client·es, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.	En identifiant les besoins de santé des populations (Eb3)		
	En favorisant l'empowerment des patient·es/client·es et en défendant leurs droits (Eb1)		
	En soutenant les patient·es/client·es dans la gestion de leur santé (Eb3)		
	En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2)		
	En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1).		

Notes :